



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**SESSION 2023**

**BREVET PROFESSIONNEL  
ARTS DE LA CUISINE**

**MATÉRIEL À APPORTER PAR LE CANDIDAT**

**ÉPREUVE E5  
ARTS APPLIQUÉS À LA PROFESSION**

- trousse complète ;
- crayons de couleur ;
- feutres de couleur ;
- feutre noir pointe fine ;
- matériel de dessin.

# BREVET PROFESSIONNEL

## ARTS DE LA CUISINE

SESSION 2023

### MATÉRIEL À FOURNIR PAR LE CANDIDAT

#### ÉPREUVE E1 Conception et organisation de prestations de restauration

- Calculatrice avec mode examen actif ou calculatrice sans mémoire « type collègue » autorisée.

#### ÉPREUVE E2 Préparations et productions de cuisine

- Calculatrice avec mode examen actif ou calculatrice sans mémoire « type collègue » autorisée.
- Tenue vestimentaire réglementaire complète
- Malette à couteaux complète
- Petits matériels (fouet, pinceau, etc...)
- Carnet personnel de techniques professionnelles : ce carnet, mis à jour par le candidat tout au long de sa formation (dès son entrée en formation de niveau 3), permet de compiler des informations nécessaires à son parcours de formation, telles que : fiches techniques travaillées en production, commentaires personnels concernant des techniques, des produits, observations liées à des gestes professionnels, des matériels, etc.

<b>BREVET PROFESSIONNEL ARTS DE LA CUISINE</b>	<b>Session 2023</b>	<b>Matériel candidat</b>
<b>E1- Conception et organisation des prestations de restauration</b> <b>E2 - Préparations et productions de cuisine</b>		<b>Page 1 / 1</b>



**ACADÉMIE  
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **MATIERE D'ŒUVRE CANDIDAT et/ou DOCUMENT ANNEXE POUR LES EPREUVES PONCTUELLES DES BREVETS PROFESSIONNELS**

## **0 - BP sans MO Spécifique**

- Matière d'œuvre spécifique à la spécialité pour le passage des épreuves professionnelles
- Consigne sur les calculatrices en mode examen (*pour les épreuves où son usage est autorisé*)

# Consignes sur les calculatrices en mode examen

## Calculatrices autorisées aux examens :

- les calculatrices non programmables sans mémoire alphanumérique ;
- les calculatrices avec mémoire alphanumérique et/ou avec écran graphique qui disposent d'une fonctionnalité « mode examen »

**Epreuves concernées :** E3C, contrôle continu et épreuves ponctuelles de tous les examens et concours de l'enseignement scolaire.

**Comment vérifier le mode examen ? :** les calculatrices ont un signal lumineux clignotant sur la tranche haute de la calculatrice.

**Quand est activé le mode examen ? :** à la demande du surveillant de salle lorsque le sujet de l'épreuve autorise l'usage de la calculatrice. Le candidat doit donc arriver en salle avec sa convocation et avec sa calculatrice éteinte (sans voyant clignotant).

Quel que soit le modèle de calculatrice, une simple combinaison de touches suffit à passer en mode examen.

Rappel selon les principaux modèles :

**Casio** (modèles 25+E, 35+E, 90+E)

Calculatrice éteinte, presser simultanément la séquence de touches suivante : COS + 7 + AC/ON.

La calculatrice s'allume et demande de confirmer l'accès au mode examen, presser F1 (Oui), F2 (oui) puis EXIT.

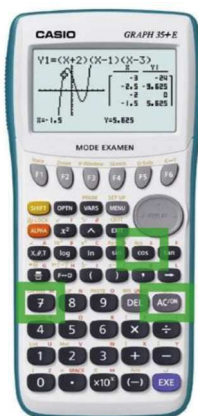
**Texas Instruments** (TI-82 Advanced/TI-83 Premium CE)

Calculatrice éteinte, pressez simultanément les touches Annul + Entrée + On

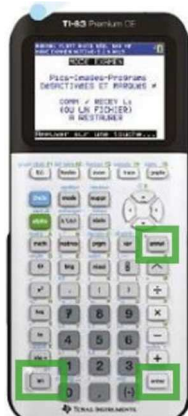
**NumWorks** : ouvrir l'application « paramètres », sélectionner Mode examen, OK.

**Hewlett Packard** : (hp Prime ) Appuyer sur ON + ESC pour accéder aux paramètres, puis appuyer sur DEBUT pour commencer le mode examen

Pour exemple :



Casio 35+E



TI 83 CE



TI 82 Advanced



Numworks



hp Prime